

Réf: Dossier N° 024907

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GREEN CARD IVORY COAST »

Siège social Abidjan, Abobo, Plateau Dokui SODECI, Lot 195,
Ilot 19

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/07/2021 , et enregistrés au CEPICI le 16/07/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GREEN CARD IVORY COAST »

Objet : - L'immigration ;
- La gestion de programmes d'immigration pour le compte de pays tiers ;
- L'immobilier ;
- La vente des billets d'avions et autres titres de transports.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social : Abidjan, Abobo, Plateau Dokui SODECI, Lot 195,
Ilot 19

Dirigeant(s) : M SANGARE MALIKI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04074 du 17/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26204/GTCA/RC/2021 du 17/09/2021

